

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Abonnement : 1 an : 20 F — Carte de soutien annuelle : 30 F

66

21^e ANNEE

DEUXIÈME SEMESTRE 1987

PRIX : 5 FRANCS

RÉSISTANTS A L'HONNEUR



Au cours de la cérémonie à LANN-DORDU en BERNÉ, des résistants ont été honorés (notre photo).
(voir pages centrales)

Les Nouvelles Maisons

PAVILLON TEMOIN
LE WEEK-END
ou sur rendez-vous

BON POUR UNE
DEMANDE DE
FINANCEMENT
GRATUITE
ET PERSONNALISÉE SUR
NOS OPÉRATIONS EN COURS

APPARTEMENTS
☐ A Lorient

PAVILLONS
sur terrains viabilisés
☐ Lorient
☐ Ploemeur
☐ Quéven
☐ Lanester
☐ Hennebont
☐ Quimperle

Nom:

Prénom:

Adresse:

N° de tél:

le foyer
d'ARMOR

B.P. 363 - 21, rue Jules Legrand - 56107 LORIENT Cedex - Tél. 97.64.59.96

**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**
Viandes
de 1^{er} Choix

J. Le Guyader

2, rue Emile-Zola
56600 LANESTER
☎ 97 76 07 75

**MERGUEZ
PIZZA MAISON**

MEUBLES S.E. des

Ets G. GUERY

FABRIQUE DE CUISINES
DE MEUBLES TOUS STYLES

Chêne, châtaignier, merisier, orme, etc...

56150 ST-NICOLAS-DES EAUX

☎ 97 51 81 19 - 97 51 95 11

**VINS FINS D'ALSACE - EAUX-DE-VIE FINES
CREMANT D'ALSACE**

GAEC Paul SPANNAGEL et fils

VIGNERON - RECOLTANT - DISTILLATEUR

1, Grand'Rue - KATZENTHAL - 68230 TURCKHEIM
☎ 89 27 01 70

Fabrique d'Escaliers Bois -:- MENUISERIE

DUCLOS frères

Z. A. de Berné - 56240 PLOUAY - ☎ 97 34 20 06

AGENCE DE VOYAGES

ARMOR TOURISME

19, rue Brémond d'Ars

29130 QUIMPERLE ☎ 98 96 13 77

LICENCE N° 69 025



**LES VINS
"ARCIBIA"**

VINS DE TOUTES PROVENANCES

L'AMBIANCE DE LA PROPRIÉTÉ

N. LE TEXIER

Négociant - Eleveur

LANESTER

☎ 97.76.04.12

Pour profiter de votre terrasse toute l'année
et économiser de l'énergie, avez-vous pensé à

LA VÉRANDA

adressez-vous à un ALUMINIER TECHNAL :

S.A.R.L. ANNEZO

MENUISERIE ALUMINIUM

Z.I. Lann-Sévelin 56850 CAUDAN ☎ 97.76.15.33

Spécialiste des fenêtres, baies, double-fenêtres
portes d'entrée, vérandas, volets, portes de garage

DEVIS GRATUIT IMMÉDIAT

La Croix d'Officier de la Légion d'honneur à M. Mathurin ONNO



Fidèle adhérent de l'ANACR depuis sa création, M. Mathurin ONNO, maire honoraire de Pluméliau, a reçu récemment à Paris, la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Trois cents personnalités étaient présentes.

En lui remettant cette haute distinction, M. Marcellin, président du Conseil Général, a tenu à rappeler la carrière exemplaire de notre ami en tant que chef d'entreprise et patriote.

Mathurin ONNO est en outre titulaire de l'Ordre National du Mérite et du Mérite commercial.

Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

1988 — Concours national de la Résistance et de la Déportation

La date des épreuves du concours national de la Résistance et de la Déportation pour l'année scolaire 1987-1988 a été fixée au **jeudi 10 mars 1988**.

Ce concours est organisé selon les dispositions de l'arrêté du 9 mars 1987 (B.O. n° 14 du 9 avril 1987). Il est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat ainsi qu'aux élèves des établissements d'enseignement agricole et des établissements relevant du ministère de la Défense.

Les jurys départementaux détermineront les sujets qui seront soumis aux candidats, dans le respect des thèmes suivants :

Première catégorie : classes de première et de terminale

Rédaction d'un devoir individuel en classe, durée : 3 h 30.

« Les difficultés et les dangers que durent affronter les Résistants de l'intérieur » :

- 1) Le recrutement
- 2) L'action dans le secret et dans l'ombre
- 3) Les combats
- 4) La répression menée contre les Résistants par les occupants et le régime de Vichy
- 5) Les arrestations et les tortures
- 6) Les emprisonnements
- 7) Les exécutions et la déportation ».

Deuxième catégorie : classes de troisième de collège, ensemble des classes de lycée professionnel

Rédaction d'un devoir individuel en classe, durée : 2 h 30.

« La Résistance extérieure » :

- 1) Sa naissance, son organisation, son évolution. Le général de Gaulle à Londres, puis à Alger
- 2) Les ralliements des divers territoires
- 3) Ses combats
- 4) Les débarquements en France
- 5) Ses relations avec la Résistance intérieure ».

Troisième catégorie : classes de troisième de collège et ensemble des classes de lycée professionnel

Réalisation d'un mémoire collectif portant sur le thème énoncé ci-dessus pour la deuxième catégorie (La Résistance extérieure).

Les mémoires collectifs seront préparés dès le premier trimestre. Ils pourront être illustrés de citations, de dessins et de photographies et être accompagnés d'enregistrements audio ou vidéo. Leurs dimensions devront permettre leur expédition par voie postale.

La correction des copies aura lieu les 23 et 30 mars. La remise officielle des prix le 18 mai 1988 à Port-Louis.

L'A.N.A.C.R. est partie prenante.

U.F.A.C. :

LE PROCÈS BARBIE ET SES ENSEIGNEMENTS

L'Assemblée Générale de l'UFAC de 1987 rappelle les précédentes résolutions sur ce sujet par lesquelles elle s'engage aux côtés de ses associations affiliées et de leurs ressortissants qui se sont portés parties civiles, ou qui ont témoigné au cours du procès de Klaus BARBIE.

Au travers du jugement de ce dernier, et malgré les tentatives de diversions, c'est le nazisme qui a été jugé et condamné.

Il est regrettable que les références du Tribunal Militaire International allié de Nuremberg n'aient pas été toutes retenues.

Quoiqu'il en soit, quarante cinq ans après les crimes monstrueux de BARBIE, la fidélité au souvenir des douloureux, mais combien glorieux combats de la Résistance, a permis la sensibilisation de l'opinion publique nationale et internationale et plus particulièrement des nouvelles générations, avides de connaître.

Dans le souci du témoignage, ce procès de haute tenue a permis de rétablir la vérité face à l'oubli et aux falsificateurs de l'histoire enrichissant ainsi la mémoire collective.

Retenant les conclusions du Procureur Général, l'UFAC souhaite que le Parlement soit saisi d'un texte de loi mettant en concordance le droit français avec le droit international.

L'intérêt philosophique et historique est certain, du fait même que les différentes composantes de la Résistance se sont retrouvées unies, contre l'idéologie inhumaine qui a créé tant de monstres comme BARBIE, et qui malheureusement, n'est pas extirpée de toutes les consciences.

C'est pourquoi, ce procès nous incite à servir toujours mieux la cause de la patrie, de son indépendance et de sa souveraineté, les libertés, la justice et les droits de l'homme, garanties par la démocratie pour lesquelles tant des nôtres sont morts aux combats, dans les camps et les prisons.



DÉSIRÉ JAFFRÉ DE LANESTER

Notre cher Désiré nous a quitté à l'âge de 75 ans.

Une foule nombreuse l'a conduit à sa dernière demeure au cimetière de Lanester. Jean Maurice, maire de la ville, conseiller général, les membres de la municipalité étaient présents aux côtés des membres du bureau départemental de l'A.N.A.C.R., des sections morbihannaises et des représentants des départements bretons.

Les drapeaux de toutes les Associations d'Anciens Combattants rendaient les honneurs au grand Résistant que fut Désiré Jaffré.

Au nom de l'A.N.A.C.R., le président Louis Morel a rendu un solennel hommage à notre ami, dans une émouvante allocution.

« Dès la première heure, Désiré Jaffré s'était engagé dans la Résistance à l'occupant. Il fut l'un des fondateurs du Front National de Libération qui devait connaître dans notre département un développement considérable. Ceci malgré les arrestations, les déportations, les fusillades. Nous pouvons dire qu'il a bien servi la France et la liberté... »

« Dès la libération, Désiré a pris une part active à la vie de sa ville de Lanester en qualité de Premier Adjoint au maire de la commune.

Mais cela ne l'empêchait pas de penser à ses anciens camarades de la Résistance et de militer, avec sa femme Gilberte qui fut elle aussi au premier rang des combattants de la Résistance, en faveur de la fondation dans notre département de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance : l'A.N.A.C.R.

Depuis 1961, il assurait la présidence de la section Lorient - Lanester.

Il y a peu de temps, lors de notre Assemblée Générale, il recevait des mains de Jean Maurice, maire de Lanester, membre de notre association, la médaille de fidélité à la Résistance. Croyez qu'il l'avait bien mérité.

Vingt ans, nous avons travaillé ensemble au développement de notre association, malgré les difficultés de toutes sortes.

Nous avons maintenu l'esprit de la Résistance et travaillé à la reconnaissance des droits de nos camarades qui nous avaient fait confiance.

Aujourd'hui, au nom de tous, nous lui disons merci pour son action.

En mon nom et au nom de tous, je te dis adieu Désiré !
Aux enfants et petits-enfants de Désiré, à toute la famille l'A.N.A.C.R. présente ses sincères condoléances.

SOUTIEN PERMANENT A "AMI ENTENDS-TU..."

M. CARO Lucien (Lorient)	100,00 F
M. LE TALLEC Jean (Valence)	50,00 F
M. LE MOAL Vincent (Priziac)	100,00 F
M. DANIELO Maurice (Caudan)	150,00 F
M. MORVAN Michel (Langonnet)	100,00 F

Report listes précédentes : 4 420,00 F

TOTAL : 4 920,00 F

André JAOUEN de LANVAUDAN

Notre ami André Jaouen a été emporté brutalement à l'âge de 59 ans. Né à Lanvaudan dans une famille de gendarmes, André n'avait que 16 ans lorsqu'il s'engagea dans la Résistance (F.T.P.F.). Agent de liaison très sûr, il assura de nombreuses missions périlleuses. On le surnommait "Rase-Motte".

Nous garderons de lui le souvenir d'un garçon courageux et d'un grand patriote.

A la libération, André crée sa propre entreprise de Transports dans la commune qui l'avait vu naître. Il participa avec compétence et dévouement à la vie et au développement de Lanvaudan dont il devint le premier magistrat en 1965. Poste qu'il occupa jusqu'en 1979.

"Dédé" était unanimement estimé. Au cimetière, en présence d'une foule nombreuse, dont des membres du bureau départemental de l'A.N.A.C.R., M. Jean Giovanelli lui a rendu un émouvant hommage.

A son épouse, à ses enfants et à toute la famille, l'A.N.A.C.R. et "Ami entends-tu..." présentent leurs sincères condoléances.

HENNEBONT :

HOMMAGE A TOUSSAINT LE CARFF

Dans le cimetière de Saint-Caradec, les adhérents de l'ANACR se sont réunis pour déposer une plaque sur la tombe de leur camarade Toussaint Le Carff.

Réunis ensuite à la Maison pour tous, ils ont salué sa mémoire. Jean Mingam rappelait en particulier le passé exemplaire de résistant de Toussaint et le rôle important qu'il joua ensuite au sein de la section ANACR et du comité d'entente des associations des anciens combattants.

Jean Mingam soulignait aussi son exigence envers les autres, mais surtout envers lui-même. « Se souvenir de notre camarade, c'est être fidèle à l'idéal qui animait la Résistance. »



Joseph ROBIC

Joseph Robic né le 9 décembre 1920, à Hennebont, est décédé le 25 novembre 1987, à Nantes.

Entré dans la Résistance le 1^{er} juin 1944, dans la compagnie du Capitaine Thomas (dit Germain) et du commandant Jacques Doré (F.T.P.), il a participé aux parachutages Malvoisin - Ploërdut - Quistinic.

Il a aussi participé à la libération de Baud les 5 et 6 août et à celle d'Hennebont les 7 et 8 août.

Il fut engagé pour la durée de la guerre le 10 août 1944.

Il travailla pour la section Lorient-Lanester en qualité de trésorier.

A sa famille, à ses amis, nous présentons nos sincères condoléances.

LORIENT - LANESTER :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 6 MARS

Tous les adhérents du "grand-Lorient" section Lorient - Lanester de l'ANACR sont conviés à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le dimanche 6 mars à partir de 9 heures, salle du cinéma Educateur, cité Allendé à Lorient.

Un repas en commun suivra les travaux. S'inscrire au siège de l'ANACR, cité Allendé.

UN CONCOURS DE BOULES RÉUSSI

La section Lorient-Lanester de l'Association nationale des anciens combattants de la résistance a organisé sur le boudrome du Plessis à Lanester un concours de boules régional.

Ce premier concours de l'année a été fort bien suivi puisque 42 doublettes se sont inscrites. A l'issue de la journée, le classement a été établi comme suit :

- 1) Serge et Michel (700 F et 2 coupes).
- 2) Jean-Yves et Jacky.
- 3) Kubler.
- 4) Paul et Patrice.
- 5) Roger et Jo.
- 6) AZ 67.
- 7) Kerlivio.
- 8) CC. Sarzeau.

La consolante a été disputée entre 12 équipes. Michel et Pascal ont remporté le 1^{er} prix, les Choches le second, Georges et Richard se sont classés troisièmes, et enfin les Cocos quatrième.

Les adhérents de l'ANACR ont largement participé à ce concours et certains se souviendront de leur défaite cinglante (suivez mon regard, à Lanester).

Succès financier pour l'association puisque le bénéfice net dépasse 2 000 F.

Exemple à renouveler et à suivre...

CAUDAN :

LE MENHIR DE LA REDDITION DÉPLACÉ

A la demande du propriétaire exploitant de la prairie historique et après accord de l'Office des Anciens Combattants et de la municipalité de CAUDAN, cette dernière a fait procéder au transfert du menhir qui rappelle le souvenir de la Reddition Allemande de la Poche de LORIENT en 1945, à laquelle beaucoup d'entre-nous ont participé.

Peu visible et d'un accès difficile, nous avons pu le constater lors des cérémonies commémoratives du 40^e Anniversaire de la Capitulation en mai 1985, son nouvel emplacement se trouve donc, sur le même site en bordure de la route CD 18 en direction du Poteau Rouge et permettra, nous l'espérons, quelques attentions de la part de la population locale et des passants.

SÉGLIEN :

DIPLOME DE RECONNAISSANCE



M. Alain Le Morzadec de Coat-Rivalain a reçu le diplôme d'honneur de reconnaissance de la Résistance au cours d'une amicale cérémonie.

C'est Jean Dinahet qui lui a remis ce témoignage de fidélité à la Patrie et à ceux qui l'ont défendu.

Aujourd'hui âgé de 84 ans, Alain Le Morzadec a notamment hébergé le lieutenant parachutiste Desplante et le major anglais Schmitt. Transports d'armes avec sa charrette, ravitaillement de la compagnie du capitaine Alexandre (Désiré Le Trohère), le père Alain a véritablement participé aux actions de la Résistance au péril de sa vie.

Nous lui en sommes tous reconnaissants, mais il serait normal que la nation reconnaisse officiellement les services rendus par tous ces courageux obscurs.

AFFAIRE LE PEN ...

LE BUREAU DÉPARTEMENTAL PRÉCISE :...

Pour répondre à des bruits qui continuent à être colportés dans les secteurs de QUIBERON et de LA TRINITE-SUR-MER, concernant la prétendue activité de Jean-Marie LE PEN sous l'occupation, nous invitons tous ceux qui aiment la vérité à prendre connaissance des déclarations de nos camarades, émanant de tous les mouvements de Résistance, et publiés dans un journal à grand tirage sur le plan national.

Ces déclarations font table rase de tous les propos qui tendent à donner à LE PEN une auréole de Résistant pendant l'occupation nazie.

Ce communiqué a été transmis aux trois journaux Ouest-France, La Liberté, Le Télégramme, dès le 7 octobre.

L'avez-vous lu dans ces quotidiens ?

Résistance au Pays Pourleth

(suite du témoignage de Joseph OLLIVIERO)

Nous avons su, après notre libération, que les Allemands avaient envoyé deux miliciens à Coët-Rivalain. Ceux-ci étaient malheureusement, avant la guerre, des amis à moi. Ils ont demandé à ma mère et aux voisins si je sortais le dimanche avec Jean Le Bris, ce que je ne faisais jamais. Par mesure de sécurité et aussi parce que je fréquentais celle qui allait devenir mon épouse. Ce fut sans doute cela qui me sauva.

Un des miliciens retrouvé sera pendu à la libération.

TENTATIVE D'ÉVASION

Un jour, en revenant des toilettes, un d'entre nous fit une tentative d'évasion.

Nous rasons le mur, arrivons devant une porte ouverte. Il pénètre promptement dans cette pièce où se dresse un four. Il s'y cache, espérant que les allemands ne s'apercevront pas de sa disparition. Il pense s'enfuir par le trou des toilettes qui est assez large et débouche dans la mer.

Arrivés devant la porte de notre cellule, nos gardiens nous comptent. Ils s'aperçoivent de l'absence de notre camarade.

Aussitôt : branlebas de combat.

En un rien de temps, on le retrouve. Un sergent s'apprête à le tuer dans sa cachette. Le commandant l'en empêche.

Ce détenu est originaire de Quiberon. Il s'appelle Lentil. Il a beaucoup de chance de ne pas être abattu, séance tenante. Il verra, vivant, la Libération.

Depuis cette tentative d'évasion, les allemands placent une mitrailleuse devant le fort. Ils tirent à vue sur les bateaux qui s'approchent de trop.

Ils craignent des complicités entre les pêcheurs et nous.

UNE FUNESTE ERREUR

Les Allemands avaient condamné à mort quatre d'entre nous. L'heure de l'exécution est fixée. Ils seront fusillés l'un après l'autre, à deux minutes d'intervalle. Ainsi, le dernier verra mourir ses trois camarades.

L'Allemand qui nous garde ce matin-là, c'est aussi celui qui nous procure du tabac, nous indique l'heure par la fenêtre. Il ajoute : "C'est un grand malheur pour vous, mais je n'y peux rien !".

C'est horrible.

On les dirige, sous bonne garde, derrière le fort. Je suppose qu'on les fusille nus. La sœur de l'un d'eux racontera plus tard à mon père que les Allemands lui ont fait parvenir les vêtements sans tâche de sang, ni trous de balles.

Nos parents apprennent par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, où nous sommes. Certains expédient des colis. Les Allemands les pillent au passage, conservant ce qu'il y avait de meilleur et qui sans doute plus appétissant que leur propre nourriture.

Un jour, la femme d'un prisonnier commet une fatale imprudence. Elle cache une lettre dans une motte de beurre. Le papier est découvert. Elle y décrit des faits de résistance, cite des noms. Cela coûtera la vie à plusieurs camarades. Son mari est prostré dans un coin de la cellule. Il restera ainsi des jours durant. Le désespoir se lit sur son visage.

Un soir, un détenu nommé Morvan, chante : "Je l'ai eu, je l'aurai, la fille du coupeur de paille, je l'ai eu, je l'aurai, la fille du coupeur de blé !"

Son nom figure sur la lettre.

Il sera condamné à mort le lendemain.

Les Allemands interrogent le plus jeune du groupe. Il refuse de parler, mais finit par craquer sous la torture. C'est la catastrophe. Tout le groupe sera pris. On les fusillera à Port-Louis après leur avoir fait subir les pires tortures. On retrouvera plus tard leurs pauvres dépouilles mutilées, les yeux arrachés, remplacés par des pommes de terre, la bouche cousue avec du fil de fer.

D'autres subissent la torture. Le jeune qui a la jaunisse est battu. Les bourreaux lui lardent les fesses de coups de baïonnettes. On comptera trente sept blessures apparentes. Je n'ai jamais su ce qu'il est devenu. A ce moment-là, il n'a pas été condamné à mort.

Mathurin Le Saux souffre... Les bourreaux s'acharnent à le frapper sur sa blessure... Quelle horreur !



Joseph GAUTIER :

UN BRAVE PARMI LES BRAVES

Un de nos camarades de détention fait preuve d'un courage hors du commun. Je veux ici, saluer sa mémoire. Il s'appelle Joseph Gautier âgé de 29 ans. Il est marié et père de quatre enfants et habite Mohon. Nous en avons déjà parlé : c'est lui qui s'était battu avec le bourreau. Il le fera à plusieurs reprises. Il est, comme il s'y attendait, condamné à mort. On lui annonce qu'il sera fusillé le lendemain. Il demande au gardien l'autorisation de se raser :

"Je veux mourir propre".

Cette autorisation lui est accordée.

Quelle dignité ! Quelle force morale !

Le lendemain matin, les Allemands multiplient les précautions. Ils se méfient de cet homme et de ses réactions. Ils sont allés quérir un prêtre qui rentre dans la cellule où attendent les quatre suppliciés. Celui-ci ne restera pas longtemps pour leur parler du salut de leur âme. Il s'en va précipitamment, accompagné de deux Allemands. Derrière eux, sortent deux des prisonniers sous bonne garde. Viennent ensuite, séparés d'une cinquantaine de mètres, les deux autres. Ils semblent hésiter. Pour cause : l'un d'eux n'a que dix-sept ans. Ce n'est qu'un enfant. Il n'a rien fait. Il a été pris dans une rafle. Les jambes du pauvre gosse flageolent sous lui. Il pleure, affolé par la perspective de sa mort proche. Les jambes semblent ne plus pouvoir le porter. Il refuse presque d'avancer. Par la fenêtre de la cellule, nous le regardons. Notre émotion est à son comble. "Quels sauvages !" pensons-nous de nos bourreaux.

Soudain, Gautier s'avance vers lui, le prend sous les aisselles, pour le soutenir. Nous l'entendons dire :

"Viens mon gars. Mourir aujourd'hui ou après, il le faudra, de toutes façons, un jour. Et, tu sais, tu vas mourir pour la liberté de la France et pour ceux qui vont rester après nous !".

Résistance au Pays Pourleth (Fin)

Et tout en soutenant le pauvre garçon dans son désespoir, il nous lance, sans même penser à lui :

"Adieu mes amis, il faudra le venger !"

NOUS SOMMES LIBERES

Depuis quelques jours, on a dit à certains d'entre nous que nous sommes "libres". Nous restons là, cependant, et l'inquiétude nous prend. Des rumeurs persistantes sur la proximité du débarquement sont venues jusqu'à nous. Nous craignons leur réaction si le débarquement intervenait avant notre libération.

Un matin, un camion arrive au fort, avec d'autres prisonniers. Nous revenons des toilettes. Le chef de la prison a l'habitude de parler avec mon père et un autre détenu originaire de Bubry. Il les garde souvent un peu après nous. Ils avaient combattu, l'un face à l'autre, à Verdun durant la grande guerre. L'Allemand de ce fait, les tenait en estime.

Mon père lui propose :

"Pourriez-vous demander aux personnes qui sont avec les camions de nous sortir de la prison et de nous ramener ?".

"Ce n'est pas commode. Je ne suis pas trop rassuré de leur faire une pareille demande."

Il prend son courage à deux mains. Il revient quelques instants plus tard nous dire de nous préparer. Il ajoute qu'il faut ranger notre cellule, et entasser la paille, car nous allons avoir une visite. Il dit aussi qu'il ne faut pas oublier de rendre nos gamelles, cuillers et fourchettes.

Les S.S. arrivent. Ils nous font croire qu'ils ne sont pas tellement décidés à nous sortir de là. Ils nous fouillent. Ils regardent si nous avons caché quelque chose dans notre bouche. L'un d'entre eux, un rouquin, nous donne l'impression de vouloir prendre nos dents en or et nos bagues. Il nous inspecte très méticuleusement. Certains d'entre nous sont parfaitement inconscients. Un gars de Caurel (Côtes-du-Nord) ne trouve rien de plus malin que de garder une cuiller et une fourchette. Il est un des derniers à passer à la fouille. Heureusement. Certains d'entre nous sont déjà dans le camion. Sinon, je crois que nous serions retournés dans notre cellule.

Le lendemain, un autre camion, avec plusieurs prisonniers, quitte encore le fort... vers la liberté. Les autres, ceux qui sont restés, comme les gars de Locminé ont été fusillés au fort de la citadelle de Port-Louis. Certains ont été dirigés vers l'Allemagne, trouvant parfois la mort lors du transport, du fait des bombardements. Ainsi, Turpin perdit semble-t-il la vie en quittant Rennes. Je me souviendrai toujours de lui. Il était doté d'un grand courage et d'une grande lucidité.

Nous quittons le fort avec soulagement, mais nous ne connaissons pas encore le sort qui nous est réservé. Nous savons que les Allemands ont plus d'un tour dans leur sac et nous demeurons méfiants. Nous laissons derrière nous neuf camarades. L'un d'entre eux est mort sous la torture, huit livrés au peloton d'exécution. Après notre départ, d'autres subiront le même sort, à Penthievre ou à Port-Louis.

Je citerai, afin que l'on s'en souvienne, Perron, les frères Caillot, Le Gal, Jollivet, Durox, Gautier, Hervé, Tréhin, Donias, Morvan, Tutour, Bogard, Le Corre, Bouray, Fraboulet. Quatorze autres de mes amis ont leur nom écrit en lettres d'or sur le monument de Port-Louis. Je ne peux les citer tous de crainte d'oublier quelqu'un.

Nous débarquons rue de la Loi à Vannes. Nous retrouvons là beaucoup de prisonniers. Tous ne nous paraissent pas être des gens comme nous. Certains nous semblent même plus ou moins laiches. Inutile de dire que nous sommes très prudents.

Le responsable de la Croix-Rouge, Monsieur de Ligny, s'occupe de nous. Il nous fait servir un bon repas. Cela nous met du baume au cœur et soulage nos estomacs vides. Cette nuit-là, nous ne dormons pas. Parmi les personnes présentes, certaines font un bruit infernal.

Le lendemain matin, mon père et Louis Allaire sont libérés après les formalités d'usage.

Jean Allaire et moi, nous devons passer par le service du STO. Monsieur de Ligny conseille à mon père de faire établir des documents à la Mairie de Séglien et auprès du président du syndicat local. Ces documents doivent prouver que nous sommes indispensables dans les fermes de nos parents. Le 25 mai, des gardiens viennent nous chercher. On nous conduit devant deux Allemands. Ils nous font presque des excuses. Quelle hypocrisie ! Ils nous mettent aussi en garde : "Il ne faut pas soutenir les terroristes". Ils nous conseillent même de les dénoncer et d'être du côté du "gouvernement légitime" de la France, c'est-à-dire de Pétain, "sinon, ajoutent-ils menaçants, vous risquez des ennuis !"

Nous faisons mine d'acquiescer. Quelques instants plus tard, ils nous remettent nos papiers.

Nous sommes libres !

Quel bonheur !

Nous retrouvons ma mère qui nous attend. Quelle joie de la revoir !

Nous déjeunons à la gendarmerie de Vannes chez quelqu'un de notre connaissance : le gendarme Peuron. Il nous reçoit, plein d'égards et de gentillesse.

Que c'est bon de se sentir libre !

Sur la route du retour, nous manquons d'être mitraillés par des Cosaques. Ils barrent la route au bas de la côte de Camors. Ils nous ordonnent de sortir du car et contrôlent nos identités. Ma carte est toute barbouillée à l'encre rouge. Leur attitude, à mon égard, me fait craindre qu'ils vont me faire retourner en prison.

En définitive, ils me laissent remonter avec les autres. Ouf !

Nous arrivons à Guéméné. De là, nous regagnons Coët-Rivalain à pied.

Quel plaisir de retrouver des êtres chers ! Nous avons cru ne jamais les revoir. Nous pleurons de joie et d'émotion. Nous sommes le 25 mai 1944. Juste un mois après notre arrestation, un mois qui marquera ma vie entière.

Bientôt, la Bretagne sera libérée, la France entière, l'Europe. La bête nazie, à demi terrassée se débat encore avec la rage, la fureur, la cruauté des fauves blessés à mort.

Puissent les générations actuelles ne jamais connaître de telles atrocités.

Que ce modeste récit serve d'exemple et d'avertissement. Nous ne devons pas avoir la mémoire courte. Dans l'intérêt de tous.

Joseph OLLIVIERO.

AMI ENTENDS-TU est réalisé sur les presses de l'Imprimerie Louis GAUTIER
(fils de Joseph GAUTIER) 54, Rue Jean-Jaurès, 56600 LANESTER - ☎ 97.76.16.20

Émouvantes cérémonies

A LAN-DORDU en Berné ...

12 juillet 1987, nous étions très nombreux à LAN-DORDU autour des familles de nos camarades morts pour la France et près de notre cher Capitaine Albert, cheville ouvrière de cette traditionnelle cérémonie du Souvenir. Le maire de Berné, M. Duclos et des élus du conseil étaient présents.

Une messe célébrée près de la fosse donnait un éclat particulièrement émouvant à ce rassemblement patriotique.

Le Commandant Barach et Jean Dinahet rendirent un vibrant hommage à nos compagnons d'armes lâchement assassinés par les nazis le 6 juillet 1944. Quarante-trois ans déjà, mais notre souvenir est toujours aussi vivace et nous voudrions qu'il se perpétue.

REMISE DES DÉCORATIONS

Jean Dinahet a procédé à la remise de décorations à l'issue de la cérémonie.

- Louis Cadet de Kerfiémic en Meslan, la croix du combattant et la croix du combattant volontaire de la Résistance.
- Jean Simon de Botcoal en Berné, la croix du combattant.
- Yves Claudic du Faouët, la croix du combattant et la médaille commémorative de la guerre 39-45.

Le Colonel Célestin Chalmé - Commandant Charles dans la Résistance - a remis le diplôme de reconnaissance à Madame Rosalie Cario du Faouët, ancienne commerçante à Saint-Tugdual.

Début 1944, elle a accepté, sans aucune restriction d'accueillir pendant plusieurs semaines, l'état-major du 1^{er} bataillon F.T.P., en dépit du danger permanent que présentait un tel engagement.

Charles remet le même diplôme à Madame Claudic du Faouët qui a également aidé la Résistance. Elle a notamment hébergé un aviateur allié dont l'avion avait été abattu par la D.C.A. de Lorient.

- Diplôme d'honneur pour Alcime Bichelot de Priziac qui reçoit aussi la médaille des réfractaires au S.T.O.



Le Maire de Berné va fleurir le monument ...



RÉSISTANCE ET FIDÉLITÉ

Jean Dinahet a reçu des mains de Célestin Chalmé la médaille "Résistance et Fidélité" de l'A. N.A.C.R.

Notre ami Jean était très ému.

Adhérent de l'association dès sa création, il a contribué à son développement et s'est mis au service de tous les résistants de son secteur pour la défense de leurs droits.

« Je vous remercie tous d'avoir pensé au vieux » nous écrit-il.

Albert est toujours aussi jeune pour nous et son dynamisme nous ravit.

onies du souvenir ...

A KERIACUNFF en Bubry...



Georges MARCA

Les drapeaux entourent le monument, notre émotion est grande.

En présence des familles des disparus, du maire de Bubry, M. Onorati et d'élus locaux, Georges Marca, ex-capitaine Marcel dans la Résistance, officier de la Légion d'Honneur, rescapé de cette tragédie, va rappeler avec précision les circonstances de la mort des six héros, deux garçons et quatre jeunes filles dont les noms sont gravés dans le granit du monument élevé à leur mémoire.

Nénette - Anne-Marie Robic, **Dédée** - Marie Gourlay,
Martine - Joséphine Kervigno, **Jeanne** - Anne Mathel,
Serge - Georges Le Borgne et **Alphonse** - Désiré Le Douairon.

« 26 juillet 1944, une nouvelle fois, le Comité militaire Régional - l'Etat-Major départemental des F.T.P.F. était exterminé. Dans la soirée du 25 juillet, Alphonse précédemment blessé d'une balle à la main et nouveau responsable au matériel, rejoignait ses camarades à travers champs; le malheur voulut qu'il fut suivi par un milicien qui s'empressa d'alerter ses maîtres. L'attaque du 14 juillet à Kervennan n'a pas désorganisé la Résistance. Le 26 juillet 1944, à 5 heures du matin un rendez-vous réunit à Keryacunff, le triangle de direction du C.H.R. - Le Douairon dit Alphonse, Frédéric Le Bolay "Armand", Georges Le Borgne "Serge" leur adjoint - moi-même et l'inter-régional, Emile Le Carrer "Max". Quatre agentes de liaison sont présentes, elles doivent transmettre les décisions aux chefs de bataillon.

A l'aube du 26 juillet, je suis avec Serge en écoute Radio quand brusquement des fusées éclairantes s'élèvent dans le ciel. L'attaque commençait. Des centaines d'Allemands jaillissaient des ornières et assaillaient le camp.

Une seule solution - dispersion immédiate - l'ordre est donné par Max - et regroupement à quelques kilomètres. La bataille sera courte, terrible et violente. A la mitrailleuse et à la grenade nous nous défendons mais seuls. Max et moi sortons de cet enfer.

Pris les armes à la main, l'ennemi va fusiller à terre, les bras en croix, les quatre agentes de liaison, Serge et Alphonse. Armand est conduit à Pontivy. Max et moi, nous serons arrêtés à Guern puis dirigés sur Pontivy et Locminé où nous connaissons la torture. A notre passage à Pontivy j'aperçois Armand mais je m'abstiens de communiquer avec lui. Il sera libéré par la 2^e Compagnie du 2^e bataillon.

Ce sera mon dernier combat les armes à la main contre les Allemands.

Que ceux qui ont combattu, que ceux qui ont souffert soient présents à tous nos rassemblements; qu'ils parlent qu'ils écrivent, qu'ils racontent, qu'ils apportent leur témoignage - aucun n'est à rejeter - tout fleuve est né de milliers de ruisselets.

Nous devons tous être attentifs si l'on veut que la vérité historique soit ce qu'elle a été réellement et non celle que l'on aurait aimé qu'elle fut.

Si nous avons lutté et souffert, survécu aux horreurs de la guerre nous appelons aujourd'hui à œuvrer pour le triomphe des idéaux de paix, de liberté et de justice.



Le dépôt des fleurs par le Maire et Roger Le Hyaric ...



A KERVERNEN en PLUMELIAU

Les résistants et la population de cette région morbihannaise où la Résistance fut active, ont célébré avec ferveur, l'anniversaire de la bataille de Kervernen qui s'était déroulée le 14 juillet 1944.

Une cérémonie s'est déroulée devant le monument élevé à la mémoire des patriotes tués les armes à la main. Une grande croix de Lorraine qui symbolise le sacrifice des héros.

Le maire de Pluméliau, des élus assistaient à la cérémonie au cours de laquelle Jean Dinahet a décoré deux anciens de la 2^e compagnie du 1^{er} bataillon F.T.P.F. Malo Transcoff et Jean Lamour.

Natifs tous deux de Locmalo en pays Pourleth, ils ont fait le déplacement de très loin en compagnie de leurs épouses. L'un est venu de la Creuse, l'autre du Cher.

Tous deux ont reçu des mains de leur capitaine Albert la croix du combattant et la croix de combattant volontaire de la Résistance.

Nos félicitations.



Jean LAMOUR



Malo TRONSCOFF

CHANTS NAZIS A LA FACULTÉ

Une quinzaine d'étudiants de la Faculté d'Assas à Paris, du haut de l'amphithéâtre, ont entonné en cœur des chants nazis. Le tristement célèbre "Heili-Heilo", un chant nazi en allemand et l'hymne pétainiste "Maréchal nous voilà".

Le professeur, par ailleurs député du "Front National" de Le Pen a laissé faire.

Une nouvelle fois l'A.N.A.C.R. dénonce de tels agissements et appelle à la vigilance.

UN PEU D'HISTOIRE par le Capitaine ALBERT

Mon unité "La Marseillaise", 2^e compagnie du 1^{er} bataillon F.T.P.F., occupe les environs du Moulin de Cosquéro que je situe en Pluméliau ? A Sarrouhët, c'est chez Le Crom Joseph ou Le Goff Jean que l'on prépare la popote et par mauvais temps c'est le hangar de Guégan Louis qui sert de réfectoire. Sarrouhët est un village situé près du Cosquéro où était situé mon P.C. C'est également à Sarrouhët que furent exécutés et enterrés les "colliers de chiens" ou Fels Webels.

Nous "décrochons" de ce secteur le 4 juillet vers 20 heures. Le motif : un jeune ouvrier du garage Duparc de Baud me fait savoir que mon unité doit être attaquée, c'est un collègue de travail qui comprend le russe qui le lui a dit. Cela doit se passer dans la nuit du 4 au 5 juillet.

Après avoir fait décrocher mon unité, je veux avoir confirmation du sérieux du renseignement. Accompagné du chef de section Bardels Auguste de Ploërdut nous restons sur place et assistons effectivement à l'arrivée des Cosaques.

Nouveau maquis près du village de Coëtcon en Guénin ? Mon unité décroche des environs de Coëtcon dès le 8 juillet en direction de St-Barthélémy. Le cultivateur Connec nous guide dans la nuit jusqu'au village de Kerdaniélo où Antoine Lahaye prend la relève pour nous conduire près du village de Helven en St-Barthélémy où je décide de passer les fêtes du 14 juillet.

Le 13 juillet dans la soirée, l'agent de liaison Chantal me remet un message qui stipule que le lendemain 14, le capitaine anglais Faye me fixe rendez-vous...

(à suivre)

A.N.A.C.R. P.T.T.

La diffusion de Libération Nationale P.T.T. - "LA RESISTANCE DANS LES P.T.T. - RECITS ET TEMOIGNAGES" - se poursuit.

Le prix est fixé à 60 F, plus 10 F de frais d'envoi.

Commandes et chèques à adresser à LIBERATION NATIONALE P.T.T. - Tour Onyx - 10, rue Vandrezanne - 75644 PARIS CEDEX 13 - Compte chèque postal Spécial Livre n° 19.741.16 J PARIS.

A tous, merci d'avance.

LES CHAMBRES A GAZ

Après le livre poignant et décisif que Mme Postelvinay dédicacé à l'occasion du Congrès National de l'ANACR à Cannes et qui avait pour titre : « Les chambres à gaz, secret d'Etat », une brochure aussi irréfutable est parue ce printemps, par les soins de l'amicale de Mauthausen. Sa documentation fut d'ailleurs, bien entendu, à la base du chapitre consacré à ce camp dans le livre précité.

La brochure a pour titre : « Les assassinats par gaz à Mauthausen et Gusen ». On peut se la procurer au siège de l'amicale, 31, bd Saint-Germain, 75005 Paris.

A KERDINAM EN QUISTINIC



Vingt-sept noms de résistants sont gravés sur le monument érigé au bord de la route par la municipalité.

M. Poulin, maire de Quistinic, honorait de sa présence la cérémonie commémorative qui s'est déroulée le 26 juillet.

Notre président, le docteur Thomas et M. le Maire ont déposé des fleurs au pied de la stèle.

Roger Le Hyaric - Commandant Pierre - chevalier de la Légion d'honneur, rappela en termes é-mouvants la mort héroïque de ces patriotes venus de divers horizons, unis dans le même combat pour la liberté.

Parmi leurs compagnons d'armes présents à la cérémonie, notre ami Jean Aubert.



Jean AUBERT se souvient ...

PÉLERINAGE et RECUEILLEMENT

Des fleurs ont aussi été déposées au pied des diverses stèles qui rappellent la mort glorieuse des résistants tombés les armes à la main ou lâchement assassinés par les nazis.

Au cimetière de Bubry, nous nous sommes recueillis sur la tombe du Commandant Max, Emile Le Carrer, artisan de la Résistance en Bretagne, chevalier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance, et sur celle d'un vaillant résistant de la première heure René Jéhanno.



Sur la tombe de Max ...



A Kerdinam, dépôt de gerbe par le maire et le docteur Thomas.

POUR UN AVENIR DE PAIX :

DÉLÉGATION DE L'A.N.A.C.R. EN URSS

LE DOCTEUR THOMAS RACONTE...

« Je faisais partie d'une délégation de l'ANACR composée de Robert Vollet, secrétaire général et de René Roussel, trésorier national.

Nous étions invités par le comité soviétique des anciens combattants et des anciens partisans de l'U.R.S.S.

Nous avons séjourné en Russie et en Sibérie orientale du 28 juillet au 4 août 1987.

Inutile de dire que nous avons été reçus avec beaucoup de gentillesse et de prévenance. Nous avions une interprète qui parlait remarquablement le français.

Dès le 29 juillet, nous avons été au siège du comité des anciens combattants. Étaient présents du côté soviétique :

M. VOLKOV, membre du présidium du comité des anciens combattants ; **M. WARESSIEV**, premier vice-président du comité, héros de l'Union Soviétique ; **le professeur KRAMER** de la F.I.R. et deux fonctionnaires du comité dont l'un parlait français et était chargé de l'intendance de la délégation de l'ANACR.

Après les échanges de politesse traditionnels, le professeur Kramer nous a fait un exposé complet sur les différents problèmes qui se posent à l'U.R.S.S. avec l'orientation nouvelle de sa politique sur les plans social, économique (industrie, agriculture) et politique internationale. Exposé très intéressant où nous avons eu confirmation des propos tenus par M. Gorbatchev.

Ensuite, nous avons eu un échange sur les problèmes qui se posent aux anciens combattants des deux pays et de l'influence qu'ils peuvent avoir pour amener un avenir de paix dans un désarmement sur tous les plans.

Nous avons pu constater que les anciens combattants soviétiques jouissaient d'une forte estime de la population et avaient des avantages considérables lorsqu'ils étaient blessés ou mutilés.

Le jeudi 30, nous arrivions à Irkout.

Dans cette ville nous avons été pris en main par des dirigeants du comité des anciens combattants. La délégation était composée d'un général d'armée héros de l'Union Soviétique, d'un colonel président de comité et d'un commandant.

Nous avons eu des entretiens avec le A.C. de la section. En plus des membres déjà cités, il y avait deux anciens de Normandie-Niemen et du commandant d'un pétrolier qui avait pris feu dans le Golfe de Gascogne et avait été secouru par la marine nationale française. Le commandant avait réussi à ramener son bateau à Saint-Nazaire et son exploit lui a valu d'être nommé citoyen d'honneur de Saint-Nazaire.

Nous avons été reçus aussi par le président du Soviet de la région d'Irkoust qui nous a fait un exposé complet sur les problèmes qui se posent dans une région où il fait très froid mais où il y a des usines très importantes (aluminium en particulier) installées là parce que le courant électrique est bon marché par suite de nombreuses installations hydro-électriques.

En touriste, nous avons visité l'institut de flore et de faune, le musée de l'histoire et de la culture de la région d'Irkoust ainsi que le musée minéralogique.

Nous étions le dimanche 2 août à Omsk.

Après notre installation à l'hôtel Russie, le lendemain 3 août, nous avons eu un nouvel entretien avec nos camarades du comité. Entretien très cordial, très franc et très fraternel. Nos amis ont beaucoup insisté pour que les rapports entre l'ANACR et le Comité soient plus fréquents car nous avons beaucoup de points communs sur les problèmes de la Paix, du désarmement et les moyens de parvenir à des résultats en liaison avec tous ceux qui peuvent contribuer à établir la paix entre les peuples.

Après cet entretien, nous nous sommes rendus devant le monument du soldat inconnu soviétique où nous avons déposé une gerbe. Cérémonie très émouvante dans un décor impressionnant.

DÉLÉGATION EN URSS (suite)

Rendez-vous a été pris pour notre prochain congrès national.

Mardi 4 août, nous avons fait une visite touristique à Zagnok, ville où il y a un monastère français qui date de six siècles. Nous avons visité plusieurs églises et aussi le trésor culturel de l'église orthodoxe.

Le soir, départ pour Paris.

A Irkout, nous étions logés dans un hôtel de neuf étages qui était fréquenté par des groupes venus des pays d'Extrême-Orient, Coréens, Vietnamiens, Chinois, Japonais, Mongoliens, Hindous. Les hommes portaient des médailles et celles-ci récompensaient les meilleurs ouvriers de leur pays à qui le gouvernement accordait un séjour touristique.

A Irkout aussi, nous avons été frappés par un cérémonial très particulier devant le monument aux morts. La garde était effectuée par des jeunes gens et jeunes filles. Nous avons été reçus par des responsables de ces jeunes et nous avons appris que l'honneur fait à ces jeunes était celui rendu aux meilleurs d'entre eux dans leurs établissements respectifs. Le colonel nous a remis une médaille destinée à ces jeunes choisis dans une élite.

Pendant que nous étions devant le monument, nous avons vu un mariage. Nous avons appris que la coutume voulait que les fleurs du mariage soient déposées devant le monument où la liste des morts est impressionnante. Le général d'armée héros de l'Union Soviétique qui était avec nous, nous apprenait que les régiments avaient été regroupés pour

défendre Moscou et qu'ils avaient eu de très grosses pertes.

COMMUNIQUÉ COMMUN

du Comité Soviétique des anciens combattants (CSAC) et de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)

Une délégation de l'Association Nationale des anciens combattants de la Résistance conduite par son secrétaire général M. Robert Vollet, a séjourné en URSS (les villes Moscou et Irkout) du 28 juillet au 4 août 1987, invité par le Comité Soviétique des Anciens Combattants.

Lors de son séjour à Moscou, la délégation de l'ANACR a eu des rencontres avec les responsables du CSAC au cours desquelles les questions du mouvement international des anciens combattants et résistants de même que les questions des relations bilatérales ont été discutées. Les membres de la délégation ont été mis au courant de la restructuration de la vie sociale et économique de l'URSS.

Les deux parties ont estimé nécessaire de développer les liens entre le CSAC et l'ANACR, leur prêter un caractère régulier. Elles estiment qu'un tel développement des relations servira la cause du renforcement ultérieur des rapports entre les anciens combattants et résistants soviétiques et français.

Au nom du CSAC :	Au nom de l'ANACR :
A. Maressiev	R. Vollet
Premier vice-président.	Secrétaire général.

L'AGENDA 1988 DE L'A.N.A.C.R. EST PARU

pour les commandes s'adresser aux comités
locaux ou au comité départemental
Cité Allendé - LORIENT

LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE
MERCI !

Le Comité Départemental
de l'A.N.A.C.R.

Le Comité de Rédaction
D'AMI ENTENDS-TU

vous présentent
leurs MEILLEURS VŒUX
pour 1988

L'U.F.A.C. APPUIE

NOS REVENDICATIONS

L'Assemblée Générale de l'U.F.A.C. réunie à Paris, le 3 octobre 1987, considérant qu'il est nécessaire d'appliquer le droit à réparation à toutes les générations du feu en l'adaptant aux circonstances particulières des combats.

Affirme à nouveau son opposition résolue à tout rétablissement, de fait ou de droit, de forclusions et notamment aux Combattants Volontaires de la Résistance, eu égard aux conditions de la clandestinité ;

Demande qu'au cours de la présente session parlementaire très rapidement soit votée une loi permettant à tous les Résistants d'apporter la preuve de leurs services par des témoignages et des documents incontestables, à défaut de pièces militaires frappées par la forclusion depuis 1951, comme l'ont prévu, en élaborant des propositions de loi soutenues par l'U.F.A.C. et allant dans ce sens, des parlementaires appartenant à la majorité et à l'opposition ;

Rappelle que l'Attestation de durée des services dans la Résistance a été établie par le décret n° 75-725 du 6 août 1975 en annexe de la Carte du Combattant sans qu'aucun recours ait été exercé contre cette disposition.

Rappelle également que cette pièce a été légalisée par la loi du 17 janvier 1986 ;

Demande que cette attestation soit délivrée sans condition d'âge ni de durée et avec la procédure prévue pour la Carte du Combattant, restant ainsi une pièce génératrice de droits ;

Rappelle qu'ils demeurent partisans de la rigueur dans l'examen des demandes et du maintien de la Commission de révision des titres, afin de préserver leur valeur morale ;

Insiste à nouveau avec force sur la nécessité, conforme à la réalité historique, de reconnaître le caractère volontaire du combat de chaque membre de la Résistance, ce qui implique la bonification de dix jours.

Exprime leur opposition ferme aux détracteurs de la Résistance, aux apologistes du nazisme et de la collaboration et leur solidarité agissante pour la défense des droits et de l'honneur des Résistants.

**Préservatrice Foncière
Toutes Assurances**

Cabinet OGER

10, avenue de la Libération
56700 HENNEBONT

Transports GOULIAS Frères

LOCATION PELLETEUSES ET CHARGEURS

Rue Gérard-Philipe - LANESTER ☎ 97.64.52.54

Une des TACHES ESSENTIELLES de l'A.N.A.C.R. :

LA DÉFENSE DES DROITS DES RÉSISTANTS

Dans sa résolution du congrès sur les droits, l'ANACR rappelle qu'elle a mené un combat incessant pour que des dispositions législatives et réglementaires permettent une reconnaissance objective et historiquement juste de la Résistance.

Son action restant fondée sur le principe du droit à réparation qui concerne tous les anciens combattants et par conséquent tous les résistants.

Constatant que malgré l'accord de tous les groupes parlementaires sur un texte définissant valablement la législation concernant les membres de la Résistance, la loi du 17 janvier 1986 a été votée dans une rédaction d'interprétation douteuse, imposée par le gouvernement de l'époque qui interdit tout débat en faisant usage de l'article 40 de la Constitution.

Ils demandent à l'actuel premier Ministre de ne pas faire obstacle à la reprise, par voie législative - et sans utilisation de l'article 40 - des principes essentiels contenus dans le décret du 6 août 1975 et dans l'Instruction Ministérielle du 18 mai 1976, textes promulgués par le gouvernement qu'il dirigeait alors.

L'ANACR rappelle en outre, avec force, la nécessité de reconnaître le principe de la permanence du risque volontairement encouru, quelle que soit l'activité exercée et ce dès le premier jour de l'engagement et demande que cette réalité historique soit admise lors de l'examen des dossiers.

L'action pour la défense des droits des Résistants est une des tâches essentielles de toute l'Association, elle est inséparable de la lutte pour la vérité historique et pour l'honneur de la Résistance.

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFE — RESTAURANT — BAR

CONFORT

TERRASSE

Léon QUILLERE

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

☎ 97.51.81.04

Boucherie - Charcuterie
Volailles - Traiteur

**André
Bourban**

115, rue Jean-Jaurès
LANESTER
Tél. 97.76.10.38

S. A. R. L.

LOY & C^{ie}

MENUISERIE : BOIS - P. V. C.
CHARPENTE - ESCALIERS
BATIMENTS INDUSTRIELS
AMÉNAGEMENT DE COMBLES

14, rue Neuve - 56240 PLOUAY
☎ 97.33.32.85

SOLORPEC

ISOLATION THERMIQUE

10, boulevard J.-P. Calloch - 56100 LORIENT

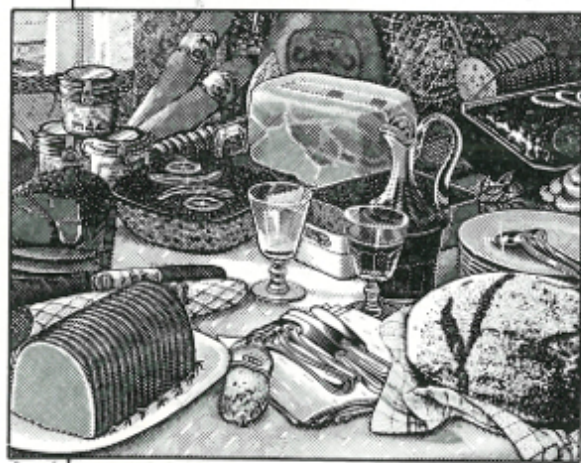
PEINTURE BATIMENTS
MARINE ET INDUSTRIES
ÉTANCHÉITÉ DE FAÇADES

☎ 97 37 23 45



aux ateliers du meuble
Les Spécialistes du Meuble de Style

4 et 6, rue Maréchal Foch - LORIENT - Tél. 97.21.04.41



ONNO Bretagne

Siège Social, Services Commerciaux :
BP 52. Route de Lorient,
56302 Pontivy cedex
Tél. 97 25 06 30.
Télex : Onno Ptiny 730 959 +



Usines : Pontivy (Morbihan). Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).

*Les
Plus Belles
Fleurs*
INTERFLORA



G. POIDEVINEAU

12, place Alsace-Lorraine
LORIENT

S.A.R.L. Succ.
☎ 97.21.05.56

VENTE A MARGE REDUITE

SAVICA
chaussures

28, bd Franchet-d'Espérey
LORIENT Tél. 97 64 45 41

**LE BON SENS
GAGNE DU TERRAIN**



à LANESTER

Avenue François-Billoux - ☎ 97.76.11.05

156, rue Jean-Jaurès - ☎ 97.76.16.19

à CAUDAN

31, rue du Muguet - ☎ 97.05.72.11

LE BON SENS PRÈS DE CHEZ VOUS

CHAUFFAGE - SERVICE
Entretien - Rénovation de chaufferie - Livraison de fuel et lubrifiants
Éts LE TEUFF et Fils
56850 CAUDAN - Tél. 97.76.00.97

OPTIQUE

PROST-DREUMONT

"LES FRERES LISSAC"
PROTHESES OCULAIRES
Baromètres - Jumelles

8, rue de Turenne **LORIENT**
(le long de l'Eglise Saint-Louis)
Téléphone 97 21 07 79

AVANTAGES SUR PRESENTATION DE LA CARTE ANACR

Pour tous vos imprimés ...

**imprimerie
louis gautier**

54, rue Jean-Jaurès, LANESTER ☎ 97.76.16.20

Noces - Soirées - Réveillons ...

Salle HELLEGOUARCH
(300 personnes)

3, rue F.-Le Bail 56850 CAUDAN ☎ 97.05.70.22
— Repas ouvriers - Ouvert tous les jours —

gan gan
Hubert BRISSON
AGENT GENERAL D'ASSURANCES

— GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES —

34, rue carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

**INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS**